

Réf: Dossier N° 101506

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « CHARLY-AXE »

Siège social Abidjan, Cocody, RIVIERA PALMERAIE CITE
OCCITANE, , Lot 65, Ilot 5

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 19/04/2022 , et enregistrés au CEPICI le 20/04/2022, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « CHARLY-AXE »

Objet :

- LOCATION DE TOUT TYPE DE LOGEMENT
- LOCATION DE RESIDENCE MEUBLEE
- MISE EN RELATION ENTRE PROPRIETAIRE DE RESIDENCE ET CLIENT
- GESTION IMMOBILIERE
- DIVERS.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles,
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux,
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce,
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée,
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières ou immobilière, se rapportant directement ou indirectement a l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement

Capital social 2,000,000 F CFA divisé en (200.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 200 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social : Abidjan, Cocody, RIVIERA PALMERAIE CITE
OCCITANE, , Lot 65, Ilot 5

Dirigeant(s) : M TOURE GONDO CHARLES ODILON (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2022-B13-03564 du 22/04/2022 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°17530/GTCA/RC/2022 du 22/04/2022

